



RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01861

Numéro SIREN : 788 790 681

Nom ou dénomination : AUDIT AD'OC

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2017 sous le numéro de dépôt A2017/006385



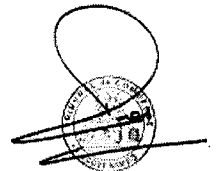
1030538

Dénomination : AUDIT AD'OC
Adresse : allée Charles Babbage Immeuble Performances-Parc
Georges Besse 30000 Nimes -FRANCE-

n° de gestion : 2012B01861
n° d'identification : 788 790 681

n° de dépôt : A2017/006385
Date du dépôt : 11/08/2017

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
16/05/2017



1030538

Sébastien JONQUIERE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit à la cours d'appel de Nîmes

REÇU 11 AOUT 2017

123186,

A 6385

SARL AUDIT AD'OC
Allée Charles Babbage
Immeuble Performance
30000 NIMES

Le 16/05/2017,

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société SARL AUDIT AD'OC en société SAS AUDIT AD'OC

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 10/05/2017, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Nîmes, le 16/05/2017

Sébastien JONQUIERE

Commissaire à la transformation

167 Allée de la coucourelle – 30000 NIMES

Téléphone : 04 90 86 04 54 – Télécopie : 04 90 86 04 64